

# **COMITE REGIONAL D'OCCITANIE DE CYCLOTOURISME**

**FEDERATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME**



**ASSEMBLEE GENERALE  
DU 24 NOVEMBRE 2019**

**ARIEGE – AUDE – AVEYRON – GARD – HAUTE-GARONNE –  
GERS – HERAULT – LOT – LOZERE  
HAUTES-PYRENEES – PYRENEES-ORIENTALES – TARN –  
TARN-ET-GARONNE**



**ASSEMBLEE GENERALE  
ORDINAIRE  
du 24 novembre 2019**

**ORDRE DU JOUR**

L'assemblée générale ordinaire du Comité régional *Occitanie* de cyclotourisme, portant sur l'année 2019, se déroulera :

**le dimanche 24 novembre 2019, à 9h00  
(accueil à partir de 8h30)**

**Palais des Fêtes  
49 avenue Maréchal Foch  
11200 Lézignan-Corbières**

L'ordre du jour est le suivant :

**Ouverture** (discours introductifs)

**1 - PARTIE STATUTAIRE**

- 1.1 - Rapport moral
- 1.2 - Rapport d'activité
- 1.3 - Rapport financier et Budget prévisionnel 2020
- 1.4 - Rapport des censeurs aux comptes
- 1.5 - Postes à pourvoir
- 1.6 - Votes statutaires ; résultats
- 1.7 - Prévisions d'activités 2020 (calendrier)

**2 - PARTIE « Echanges avec la salle »**

- 2.1 - Renouvellement des équipes en fin de mandature 2020

**3 - PARTIE « REMISE DES RECOMPENSES »**

**Clôture** (discours des personnalités invitées)

**(pas de travaux l'après-midi)**

**INSCRIPTION OBLIGATOIRE à l'AG et au REPAS pris en commun (formulaire joint)**

Philippe Deveaux  
Président

# RAPPORT MORAL

L'année 2019, restera dans nos mémoires comme une année noire pour les cyclotouristes d'Occitanie. En effet, 7 licenciés sont décédés en s'adonnant à leur passion. 5 suite à un malaise cardiaque et 2 suite à des accidents où les automobilistes étaient entièrement responsables.

A ces drames qui endeuillent les familles et leur entourage, il faut ajouter tous nos amis blessés, certains très gravement. J'ai une pensée particulière pour notre ami Didier Longet, président du club cyclo de Boulogne sur Gesse, renversé avec son groupe par un automobiliste et qui lutte aujourd'hui pour retrouver l'usage de ses jambes.

Je voudrais exprimer au nom de notre communauté cyclotouriste, à travers les premières lignes de ce rapport moral, à la fois notre tristesse et notre indignation.

Tristesse, parce que même si nous savons que la pratique du vélo en plein-air est une activité où le risque zéro n'existe pas, nous sommes toujours démunis lorsque l'accident arrive dans notre entourage ou dans notre club. Nous avons une impression d'impuissance.

Indignation, parce que la cohabitation vélo-auto-moto devient de plus en plus conflictuelle, sur nos routes. L'équipe régionale chargée de la santé-sécurité y reviendra dans son rapport d'activité.

Néanmoins, ne sombrons pas dans le pessimisme. Dans les années 70, en dépit d'un trafic routier moins dense qu'aujourd'hui, le nombre de décès chez les cyclistes dépassait les 500 chaque année (hors malaise cardiaque). Aujourd'hui, il se stabilise autour de 160, après avoir fortement baissé durant les deux dernières décennies. C'est toujours trop. Notre vision du risque a changé.

Beaucoup de jeunes ou de familles pratiquent en milieu protégé, sur des chemins ou des itinéraires cyclables quasiment dédiés, voir en salle. Les temps changent.

Les réponses, que nous, responsables de structures (clubs, comités départementaux et régionaux) pouvons apporter face à cette évolution sont multiples.

- Nous pouvons et nous devons agir sur la prévention et la sensibilisation, auprès de nos adhérents et de nos futurs adhérents.
- Nous pouvons et nous devons prendre toute notre place dans les débats sur la mise en place d'infrastructures pour faciliter la vie des cyclistes et la cohabitation avec les autres usagers et ne pas laisser cette action à d'autres associations.
- Nous pouvons et nous devons prendre en compte (et c'est la synthèse de l'observatoire du tourisme à vélo qui le dit) dans nos organisations, ce que les familles et les plus jeunes recherchent avant tout. C'est-à-dire des sorties plus cool et des sorties plus sécurisées.

Si nous savons répondre à ces trois défis, nous aurons fait oeuvre utile pour notre mouvement cyclotouriste. Aujourd'hui, la route est longue. Si nous ne le faisons pas, d'autres acteurs nous remplaceront progressivement et inéluctablement.

Il y a quelques années, alors que notre Fédération approchait les 100 000 licenciés, on situait le cyclotourisme entre la pratique du vélo utilitaire et la pratique du vélo en compétition. On définissait le cyclotourisme comme une activité sportive de détente et de loisir impliquant l'esprit de découverte, le plaisir des rencontres, l'entraide et la convivialité, mais excluant l'esprit de compétition. Il suffit, d'adapter cette définition aux évolutions, aux perceptions et à la communication du XXIème siècle, pour faire grandir nos clubs et assurer notre développement.

Nous sommes sur une terre de rugby, et souvent dans ce sport, le retour aux fondamentaux est nécessaire pour repartir d'un bon pied.

Pour le cyclotourisme, c'est la même chose. Il est anormal, dans une période où il y a de plus en plus de gens qui utilisent le vélo pour leurs besoins quotidiens de déplacement, pour partir en vacances ou tout simplement pour faire leur sport hebdomadaire, que nous, clubs de cyclotourisme, nous n'en profitons pas plus.

2020, doit nous inviter à réfléchir sur ces interrogations.

D'une part, nous allons accueillir en septembre le plus grand rassemblement européen de filles à vélo (5000 filles dans les rues de Toulouse et sur la Prairie des Filtres), à Toulouse. Nous allons profiter de cet événement pour rassembler des cyclotouristes confirmées qui rejoindront la ville rose après plusieurs jours de vélo, et des cyclotouristes potentielles en quelques sortes qui se joindront au peloton juste pour le dernier jour. A nous de tout mettre en œuvre, pour leur donner envie de rester dans nos clubs et de répondre à leurs attentes.

D'autre part, notre Fédération lance un grand projet de transformation numérique et 2020 sera une année décisive dans ce domaine, avec plusieurs décisions à la clé. Jacques Clamouse y reviendra.

Je ne doute pas que nous serons au rendez-vous et notre assemblée générale est là pour vous éclairer sur ces deux sujets, comme sur celui du renouvellement des équipes dirigeantes. Ce sont des sujets importants. Ils conditionnent notre futur, et ils ne peuvent pas être traités en variable d'ajustement.

**Philippe Deveaux**  
**Président**



# RAPPORT D'ACTIVITE

## 1. EFFECTIFS.

Au 30 octobre, le CoReg *Occitanie* enregistre une quasi stabilité dans le nombre de clubs (8 créations en 2019 pour 9 non-réaffiliations). Un neuvième est en cours d'affiliation. A cette date, le CoReg est composé de 309 clubs. Côté effectifs, nous enregistrons une augmentation de 97 licenciés. Nous sommes à 11911 licenciés, ce qui nous portera à un peu plus de 12000 licenciés à la clôture de la saison. La fédération, sur le plan national, perd 467 adhérents. Notre effectif féminin est en légère diminution (- 18), comparativement à la même date en 2017. Nos féminines représentent 14,58 % de l'effectif global.

Nous souhaitons la bienvenue, à ces 8 nouveaux clubs :

- 
- Tarbes Cycliste Rando (65) – 12 licenciés
- Assas Cyclisme Evasion (34) – 7 licenciés
- Vélo Tout Simplement (34) – 19 licenciés
- Vélo Club du Naucellois (12) – 27 licenciés (dont 9 - de 18 ans)
- Vélo Evasion Nature Saint-Pierre Lafeuille (46) – 52 licenciés (dont 31 - de 18 ans)
- Ride Bike (11) – 8 licenciés
- Cyclo Team Marciac (32) – 19 licenciés
- Cyclo Club Merial Toulouse (31) – 16 licenciés
- 

Une nouvelle progression est constatée chez les jeunes, avec 3 nouvelles structures (Vélo Evasion Nature Saint-Pierre Lafeuille avec 31 jeunes en école cyclo, Cyclo Club Marguerittois avec 13 jeunes en Point Accueil Jeunes, et le Vélo Club du Naucellois avec 9 jeunes en Point Accueil Jeunes).

Au total, c'est une belle progression pour nos licenciés jeunes avec + 45 licenciés soit + 8,3 %.

## 2. COMPOSITION DU COMITE ET DU BUREAU (Rappel).

Faisant suite à l'assemblée constitutive, et compte tenu des évolutions enregistrées depuis le début du mandat :

Le Bureau est le suivant :

|                             |                         |
|-----------------------------|-------------------------|
| <i>Président :</i>          | Philippe Deveaux        |
| <i>Vice-présidente :</i>    | Béatrice Barrière       |
| <i>Vice-président :</i>     | Jacques Clamouse        |
| <i>Secrétaire :</i>         | Jean-Jacques Cassou     |
| <i>Secrétaire adjoint :</i> | Hervé Aribaud           |
| <i>Trésorier :</i>          | Antoine Garcia          |
| <i>Trésorier adjoint</i>    | <i>poste à pourvoir</i> |

Par ailleurs, ont été désignés :

|                                              |                        |
|----------------------------------------------|------------------------|
| <i>Responsable Régional Jeunes :</i>         | <i>Yves Gimat</i>      |
| <i>Délégué Régional « Santé-Sécurité » :</i> | <i>Daniel Carensac</i> |

Responsable de la Commission VTT :                      poste à pourvoir

Les commissions régaliennes sont ainsi constituées :

**Formation :**

Jean-Pierre Jolibert, Délégué Régional à la Formation

**Tourisme – Randonnées Permanentes - Itinéraires :**

Béatrice Barrière

**Santé-Sécurité :**

Daniel Carensac, Délégué Régional

Assisté de Maurice Batut et Daniel Siffray

Les autres commissions et référents sont les suivants :

**Accueil pour tous :**

Philippe Deveaux, Responsable

Il est assisté de :

Jean-Pierre Jolibert

**Féminines :**

Béatrice Barrière – Christiane Duchamps-Cadéac – Dana Maria Robu

**Communication numérique :**

Jacques Clamouse et Daniel Carensac, co-Responsables

**Relations avec les Structures CoDeps et Clubs (dont Calendrier)**

Jacques Clamouse, responsable

**Brevets sportifs et cyclomontagnardes :**

Jean-Jacques Cassou, Référent

**Technique, infrastructures et relations avec les associations de vélo urbain :**

poste à pourvoir

### **3. INFORMATION – PROMOTION.**

Toutes les informations reçues au niveau du secrétariat général ont été répercutées à tous les membres du Comité directeur, ainsi qu'à tous les présidents de CoDep, à charge à ces derniers de les transmettre à leurs adhérents-licenciés, selon le principe d'une information descendante « en cascade ».

#### **Abonnements revue CYCLOTOURISME**

La revue Cyclotourisme est lue dans notre Comité Régional par 973 abonnés et leur entourage (- 9,5 % par rapport à 2018), cette diminution est à comparer avec les - 10 % de l'ensemble de la Fédération.

Cette revue fait partie de notre histoire et de notre patrimoine fédéral, elle donne aux lecteurs des envies d'escapades au bout de la terre ou au coin de la rue, elle relaie les principales actions initiées par nos clubs, grâce à un subtil équilibre entre les textes et les photos. De plus, elle est réalisée par une équipe de rédacteurs bénévoles. En faire la promotion, est un devoir pour nous dirigeants de structures.

Les diverses rubriques telles la santé, la technique, la sécurité sont bien utiles pour pratiquer en toute sérénité notre passion.

Notons la performance du club de Cazères avec 20 licenciés et 80 % d'abonnés. Dans les clubs ayant plus de 50 licenciés, Castres et L'union dépassent les 40 % d'abonnés.

Remerciements, pour le travail réalisé à la revue fédérale, nos amis d'Occitanie qui y collaborent.

- Michel Savarin (rédacteur en chef)
- Bernard Lescudé (rubrique technique)
- Carmen Burgos (rubrique Cyclo'livres)
- Jean-Jacques Rolland (rubrique du côté de chez nous)
- Steve Jackson (rubrique sécurité)
- Georges Golse (rubrique jeunes)
- Michel Jonquet (rubrique BPF)

Sans oublier les nombreux rédacteurs ponctuels des rubriques régionales.

101 clubs n'ont pas un seul abonné, et dans les nouveaux clubs affiliés en 2019 le taux d'abonnés à la revue est de 6,5 %. Cela montre le travail qui reste à faire pour assurer la promotion de notre revue et la faire connaître aux nouveaux arrivants.

#### **4. RELATIONS AVEC LA FEDERATION.**

Il convient tout d'abord de rappeler ici que deux ressortissantes de la grande région font partie du Comité directeur fédéral : Béatrice Barrière et Ghislaine Charton. Au cours de l'année écoulée, Carmen Burgos a démissionné de son mandat fédéral. De plus, Michel Savarin et Georges Golse restent particulièrement actifs au niveau de « l'information-communication » de la FFVélo. Ces personnes sont autant de relais précieux vis-à-vis de notre instance nationale.

Le vice-président, Jacques Clamouse a participé à une réunion « CoDir fédéral - Présidents des CoRegs » en janvier 2019, et le président, Philippe Deveaux a participé à deux autres réunions entre présidents de CoRegs en mai et juin 2019. Ces réunions avaient pour objectif d'échanger entre responsables régionaux de structures sur les domaines des finances, du développement, du fonctionnement des instances et sur la communication.

De plus une réunion tri-partite « CoDir fédéral - Présidents des CoRegs - Présidents des CoDeps » s'est tenue en septembre sur les thèmes suivants : le fonctionnement de l'agence nationale du sport après la suppression du CNDS et la transition numérique pour notre Fédération.

Notre Comité Régional a été également présent, dans les différents séminaires thématiques :

- Séminaire des Délégués Régionaux Jeunesse à Paris
- Séminaire des Délégués Régionaux de sécurité
- Séminaire des Délégués Régionaux de Formation

#### **5. RELATIONS AVEC LES CODEP.**

Le comité directeur du CoReg s'est réuni trois fois (5 janvier, 25 mai et 27 septembre), en configuration restreinte (seuls membres du Comité directeur),

Le comité directeur du CoReg s'est réuni deux fois (9 mars et 28 septembre), en configuration élargie aux présidents de CoDep,

Chaque réunion a fait l'objet d'une convocation portant ordres du jour et d'un compte-rendu valant procès-verbal de séance.

## 6. RELATIONS EXTERIEURES.

Le Comité Régional Olympique et sportif, la Direction Régionale Jeunesse, Sport et Cohésion Sociale, avec lesquels les rapports sont toujours excellents, nous apportent leur aide dès que cela est nécessaire.

Bien que ne pouvant plus accueillir les licenciés, nous conservons notre bureau dans les locaux Toulousain du CROS Occitanie et profitons des différents services proposés par ce dernier.

## 7. LES GRANDES MANIFESTATIONS.

Les grandes manifestations prévues au calendrier 2019 régional ont été assurées. Citons plus particulièrement :

|                                          |                                                                       |                         |
|------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------|-------------------------|
| Dimanche 20 janvier                      | Rando VTT « Que du Bonheur »<br>(1200 participants)                   | Saint-Pons La Calm (30) |
| Dimanche 8 mars                          | Concentration régionale<br>Journée Albert Bures<br>(300 participants) | Lisle sur Tarn (81)     |
| Samedi 13 avril<br>Dimanche 14 avril     | Voyage Itinérant des Féminines<br>(130 participantes)                 | Moussan-Leucate (11)    |
| Samedi 22 juin<br>Dimanche 23 juin       | Cyclomontagnarde des Hautes-<br>Pyrénées<br>(250 participants)        | Argelès-Gazost (65)     |
| Samedi 13 juillet<br>Dimanche 14 juillet | Cyclomontagnarde des Pyrénées<br>Audoises<br>(360 participants)       | Limoux (11)             |
| Dimanche 25 août                         | Concentration du Mas de la Barque<br>(120 participants)               | Mas de la Barque (48)   |
| Dimanche 13 octobre                      | <i>Rencontre Aude-Hérault</i><br>(annulation pour cause météo)        | Lac de Jouarres (11)    |
| Dimanche 13 octobre                      | <i>L'Appel des Pyrénées</i><br>(300 participants)                     | Gaillagos (65)          |

Nous remercions tous les bénévoles qui ont contribué à bonne réussite de ces manifestations.

## 8. ACTIONS AUPRES DE NOS MANIFESTATIONS.

### 8.1 - Challenge régional.

Mis en place dès la première année de création du CoReg *Occitanie*, ce challenge individuel a pour but de promouvoir les manifestations inscrites au calendrier régional. Par rapport à une première version, et compte-tenu de la grandeur du territoire régional à couvrir, son règlement est le suivant :

- 1 - Le but de ce challenge est de promouvoir les randonnées inscrites au calendrier du CoReg *Occitanie*
- 2 – Les lauréats seront les cyclotouristes ayant participé à au moins une manifestation inscrite au calendrier
- 3 – Pour participer, il suffit de faire valider par le club organisateur (cachet et signature) dans la case correspondante au département concerné
- 4 – Le Challenge sera attribué aux cyclotouristes qui auront réalisé au moins une manifestation dans chacun des treize départements de la nouvelle région dans un laps maximum de temps correspondant à une Olympiade, soit en 1 ou 2 ans (Diplôme OR), soit en 3 ans (Diplôme ARGENT), soit en 4 ans (Diplôme BRONZE)

Un challenge récompense le club qui a le plus de lauréats, et dès lors que le nombre de participants soit significatif. Un « super » Challenge sera remis au club qui a le plus de lauréats en fin de mandature.

### **INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES.**

Des informations complémentaires, spécialisées par domaine d'activité (commissions techniques) sont exposées ci-après.

**Jean-Jacques Cassou**  
secrétaire

## **9. FORMATION.** (Jean-Pierre Jolibert)

En 2019, trois réunions de la commission ont été tenues, le 2 février, le 18 mai et le 7 septembre dernier. Etaient invités l'ensemble des Instructeurs et délégués (ou référents) départementaux de formation ou à défaut le président du CoDep.

La mise à jour du fichier de l'ensemble des animateurs, initiateurs, moniteurs et instructeurs initiée en 2018 est toujours en cours.

Au cours de l'année 2019, plusieurs départements ont réalisé des formations d'animateurs et d'initiateurs ainsi que des formations spécifiques : mécanique, sécurité et dirigeants :

- 6 départements ont organisé un stage d'animateurs soit 44 animateurs de formés. A noter une baisse par rapport à 2018 où 70 animateurs avaient été formés.
- 3 stages d'initiateurs ont été programmés. 25 initiateurs de formés en hausse par rapport à 2018 où 11 initiateurs avaient été formés.
- 1 stage de moniteurs a été réalisé en octobre pour 6 moniteurs.
- 1 stage de remise à niveau, renouvellement d'Initiateurs a été réalisé et plus de 9 initiateurs de formés
- 1 stage de renouvellement des moniteurs de réalisé et 5 moniteurs de formés.

A cela s'ajoute de nombreux stages de formations spécifiques : mécanique (3 départements, 6 stages et 55 formés, PCS1, 1 stage dirigeant, 2 stages sécurité)

De plus, les inscriptions en ligne sur le site de la fédération ont été mises en place. La procédure d'inscription a été à nouveau présentée au cours des 3 réunions de la commission et un diaporama décrivant la procédure à suivre a été remis à chaque département.

Enfin, dans le cadre du plan d'action de l'Equipe Technique Régionale (E.T.R.), coordonnée par Georges Golse et animée par le Délégué Régional de Formation, la mise en place d'une équipe de référents « formateur » dans chaque département a été initiée avec les Délégués départementaux de formation. L'objectif de cette démarche est de pouvoir accompagner les départements qui n'ont pas de formateur pour animer des formations.

Cela a été le cas pour les départements de la Lozère (formation animateurs) et dans le Gers pour le stage initiateurs où une co-animation a été mise en place avec les moniteurs départementaux et un instructeur.

Cette action sera poursuivie en 2020 et devrait faciliter la mise en place des intervenants dans les formations.

Au cours de la dernière réunion de la commission, une première ébauche de calendrier pour l'année 2020 a été initiée :

- Dirigeants : formation réalisée sur plusieurs séances

- animateurs
- initiateurs
- moniteurs, le planning étant arrêté par la fédération
- spécifiques : « autonomie au féminin », mécanique, GPS, ...
- remise à niveau des initiateurs, moniteurs
- ...

Les plannings validés seront communiqués sur le site du CoReg ainsi que sur celui de la fédération et les inscriptions seront ouvertes à l'ensemble des licenciés des clubs de la région.

La commission formation se réunira en 2020 au minimum 3 fois : 1 février, 6 juin et 5 septembre.

En conclusion, l'année 2020, devrait nous permettre de continuer à développer la formation dans chaque département en s'appuyant sur une communication forte à partir du plan de formation de la fédération auprès des clubs et les équipes départementales.

## **10. JEUNES.** (Yves Gimat)

**Le CoReg Occitanie est fort de :**

**23 écoles avec 430 jeunes**, l'école cyclo de St Pierre la Feuille (46) remplace celle de Cahors.

**6 Points Accueil Jeunes (P.A.J.) 77 jeunes**, dont 2 récents, le Vélo Club du Naucellois (12) et le Cyclo Club Marguerittois (30).

Ces 29 structures représentent **un effectif total de jeunes au 30 octobre de 507 jeunes**. Tous ont participé tout au long de l'année dans les différentes organisations régionales, voire nationales ou tout simplement participé à d'autres manifestations locales ou départementales.

### **10.1 - Organisations jeunes initiés par les CoDep.**

En cette année 2019, 5 CoDep ont organisé la finale départementale du concours d'éducation routière, 4 CoDep ont mis en place une finale du critérium du jeune cyclotouriste en VTT, 4 une finale en route.

Au total, ce sont 96 jeunes répartis sur les trois catégories qui ont participé représentant 8 écoles.

Le CoDep des Pyrénées-Orientales organise chaque année une rencontre inter-écoles et une journée des éducateurs. En 2019, la journée inter-écoles a eu lieu à Estagel.

Le jumelage entre l'école d'Albine (81) et celle de Villelongue Del Monts (66) a fait l'objet de rencontres et d'échanges particulièrement réussis fin septembre.

Le CoDep du Gard en collaboration avec le CoReg a organisé un week-end à Villefort (48) qui a rassemblé 30 jeunes de l'école de Saint Hilaire de Brethmas de l'école de Castelnaudary.

Les résultats des concours d'éducation routière ont permis à 5 jeunes de participer à la finale nationale à Berck fin octobre. Un grand merci à toutes les personnes qui se sont investies pour l'organisation de ces différentes finales départementales.

### **10.2 - Organisations régionales.**

Pour sa part, la commission jeunesse du CoReg Occitanie, sous ma responsabilité assisté de Philippe Deveaux, a organisé les 12 et 13 mai, à la base de Razisse (Tarn), un week-end jeunesse au cours duquel ont eu lieu les finales régionales du concours d'éducation routière et du critérium route et VTT. 6 écoles sur 24 étaient présentes. 30 jeunes ont participé, 16 ont disputé la finale régionale d'éducation routière, 12 le critérium VTT et 2 le critérium route encadrés par les 20 éducateurs et membres du CoReg présents. Merci à tous pour l'aide que vous avez apportée.

## **Lauréats : Critérium Régional du Jeune Cyclotouriste (CRJC) :**

### **Catégorie (13-14 ans) - route - Garçons**

- 1 – Damien STEPHAN (Cyclo Club Montrabéen)
- 2 – Paul CHENEBAU (Cyclo Club Montrabéen)

### **Catégorie (17-18 ans) – VTT – Garçons**

- 1 – Ludovic CHAVARD (Cyclo Lauragais Castelnaudary – Aude)

### **Catégorie (15-16 ans) - VTT - Garçons**

- 1 – Sacha VITRY (Cyclo Lauragais Castelnaudary – Aude)

### **Catégorie (13-14 ans) – VTT - Garçons**

- 1 – Gabriel BOBLET (Vélo Evasion Nature Saint-Pierre Lafeuille – Lot)
- 2 – Stélian NOISIER (Vélo Evasion Nature Saint-Pierre Lafeuille – Lot)

## **Lauréats : Concours Régional d'éducation routières (CRER)**

### **Catégorie Débutants (8-10 ans) - Filles**

- 1 – Anna MARTEAU (SA Rabastens-Couffouleux – Tarn)
- 2 – Julia GIRIBALDI (Cyclo Lauragais Castelnaudary – Aude)

### **Catégorie Débutants (8-10 ans) – Garçons**

- 1 – Alexandre CROSNIER DE BELLAISTRE (Cyclo Lauragais Castelnaudary – Aude)
- 2 – Gaspard POIX-ODUIN (Véloce Club Montalbanais – Tarn-et-Garonne)

### **Catégorie (11-12 ans) – Filles**

- 1 – Solène DUPUIS (Vélo Evasion Nature Saint-Pierre Lafeuille – Lot)
- 2 – Lucie BERGES (Véloce Club Montalbanais – Tarn-et-Garonne)

### **Catégorie (11-12 ans) – Garçons**

- 1 – Loris LAGARRIGUE (SA Rabastens Couffouleux – Tarn)
- 2 – Lucas HAHNSCHUTZ (SA Rabastens Couffouleux – Tarn)

Le COREG n'a pas participé à la Semaine nationale des jeunes qui s'est déroulée à La Flèche

## **10.3 : 5 jeunes du COREG ont participé au Concours National d'Education Routière à Berck (Hauts de France)**

Ce long périple les a enrichis de nouvelles épreuves collectives et de la vie en groupes inter-régionaux très solidaires et dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Adeline et Raphaël (Cyclo Club Villelonguais dans les Pyrénées Orientales), Lucas et Loris (École Cyclo de Rabastens-Couffouleux), Maxime (ASPTT Gaillac), et leurs éducateurs, Gwenaël et Valérie de Rabastens-Couffouleux et Yves de Gaillac, notre Délégué Régional Jeunesse se sont assez bien comportés pour leur première participation aux épreuves.

Au classement, l'équipe de 5 incomplète avec l'absence d'une camarade s'est classée onzième avec un score honorable. L'équipe s'est vue infliger une forte pénalité, pour cette absence.

Une ambiance collégiale et solidaire a permis à ces jeunes de profiter en jouant à ce concours. Cette expérience très enrichissante a permis de découvrir une nouvelle région pittoresque et de profiter de la plage au bord de la Manche. Pour notre baptême du feu de ces rencontres nationales, nous avons pu constater le « travail » à accomplir dans nos écoles tout en restant dans le jeu et le loisir.

La rencontre entre animateurs et moniteurs ainsi que les délégués nationaux de la FFVélo nous a apporté beaucoup d'idées nouvelles à partager dans nos clubs.

#### **10.4 - Commission « Jeunesse »**

La commission est composée des délégués départementaux référents. Elle s'est réunie deux fois en 2019 (5 mars et 31 août). Seulement 6 départements étaient représentés ; peut-être est-ce dû à un problème de date (vacances) ou de lieu excentré. (Albi en Mars et Castelnaudary en Août). Nous avons quand même pu commencer à élaborer un début de cahier des charges pour l'organisation du Critérium Régional du Jeune Cyclotouriste. Nous avons envoyé une première base de ce cahier des charges aux présidents de CoDep et aux moniteurs des écoles mais aucune remarque ni proposition n'a été faite, par la suite. Ce cahier des charges sera donc adopté.

Pour tenir compte de tout le travail réalisé dans les écoles cyclos et dans les points accueil jeunes (P.A.J.), il a été décidé d'apporter comme lors des deux dernières années, une aide, indépendamment de la participation ou pas aux organisations fédérales comme le critérium ou le concours d'éducation routière. Cette aide distribuée au prorata du nombre de jeunes licenciés au 30 septembre (10 € par jeune) peut être utilisée à l'achat de matériel, à l'organisation d'activités, à la formation des éducateurs, au recrutement, etc... La seule contrainte est qu'elle serve au développement de l'action en faveur des jeunes dans les clubs. Pour 2020, la commission a prévu de se **réunir 2 fois, au mois de février (le 29 à Castelnaudary) et d'octobre.**

#### **10.5 - Manifestations jeunes 2020 (projet de calendrier)**

Le calendrier des Concours et Critériums jeunes de 2020 sera finalisé lors de la Commission Jeunes du 29 Février 2020 .

Nous avons **fixé la date du Critérium Régional des Jeunes Cyclotouristes et le Concours Régional d'éducation Routière du 21 au 24 Mai 2020 à Villefort (Gard) sous la conduite du CoReg et CoDep 30**

##### **Manifestations nationales**

La Semaine Nationale des Jeunes se déroulera du 4 au 12 juillet à Vesoul (Haute Saône)

Le Concours National d'Education Routière se déroulera à Vierzon (Cher)

#### **11 – FEMININES. (Béatrice Barrière)**

##### **11.1 – Voyage Itinérant des féminines (Moussan-Leucate-Moussan).**

C'est au mois d'avril que ce sont retrouvées environ 130 féminines de la région pour profiter d'un week-end ensoleillé, mais venteux. Presque normal à Leucate ! Après quelques difficultés d'organisation, c'est au départ de Moussan dans la banlieue narbonnaise qu'a eu lieu le départ du samedi. De nombreuses filles sont arrivées sur place la veille. D'autres sont parties de chez elles pour un périple un peu plus long et sont reparties le dimanche soir dans l'autre sens. Bravo à elles !

Samedi, dès le matin, l'effervescence est grande dans le petit village de Moussan. Monsieur le maire est là pour nous accueillir et même pour faire la circulation, afin de ne pas créer de bouchons, et surtout de bien garer les véhicules. Raymonde Prieur s'est occupée de la logistique avant le jour J. Je la remercie vivement tout comme Hervé Arribaud qui a travaillé sur les circuits que Raymonde et moi avons reconnus quelques jours auparavant.

Nous avons donc pris la direction de Leucate à travers les Corbières, en suivant un circuit magnifique, accompagnées par un beau soleil, mais *Eole* ne nous avait pas oubliées. L'arrivée au centre de loisirs de Leucate s'est faite non sans mal. Le responsable du site nous accueille à son tour, chaleureusement : répartition des chambres, apéritif et repas très copieux.

Dimanche, le trajet du retour s'est fait par le bord de mer avec 2 circuits au choix. Les arrivées se sont étalées toute l'après-midi du dimanche. Un dernier goûter est prévu avant de se séparer et de se dire à l'année prochaine.

En conclusion, ce fut un week-end agréable qui n'a pas été facile à organiser. Heureusement, nous en gardons un bon souvenir. Merci à Raymonde pour sa contribution et son implication.

### **11.2 – Réunions.**

S'est tenue à Bram, le samedi 5 octobre, une réunion studieuse, avec au programme un retour sur 2019 et des projets à mettre en place pour 2020. 25 filles étaient présentes. Nous avons réfléchi sur une future organisation qui sera mise en place en avril par le club d'Albi et les filles du Tarn. Le voyage itinérant est prévu au départ d'Albi, avec un hébergement à Saint-Affrique. Des possibilités d'hébergement seront offertes pour les participantes qui viendraient à vélo directement à Saint-Affrique.

Philippe Deveaux était présent le matin pour présenter en détail « *Toutes à Toulouse 2020* ». Cette Organisation va demander beaucoup d'énergie et de disponibilité aux nombreux bénévoles. Je souhaite que tous les départements de l'Occitanie soient représentés lors de cet événement régional et national. Des groupes se sont déjà formés.

### **11.3 – Toutes à Vélo – Toulouse 2020 – 12 et 13 septembre 2020**

L'organisation de ce grand événement rentre dans sa dernière ligne droite. Nous attendons sur Toulouse 5000 filles, dont plus de la moitié viendront de toutes les régions de France en voyage itinérant. A ce jour, près de 2000 pré-inscrites dans leurs groupes se sont déjà fait connaître. Les inscriptions en ligne seront ouvertes en janvier 2020.

Quasiment tous les départements d'Occitanie ont leur groupe ou se sont associés au département voisin.

Pour réussir l'accueil, 500 bénévoles (hommes ou femmes) seront nécessaires.

## **12. SANTE-SECURITE (Daniel Carensac – Maurice Batut – Daniel Siffray)**

L'année de la sécurité 2019 a démarré le **6 Février avec la première réunion de la Commission** composée des délégués sécurité des CoDep (DDS) et des délégués régionaux Occitanie (DRS) : Daniel Carensac, Maurice Batut, Daniel Siffray.

La réunion qui s'est tenue à Narbonne Plage a réuni 10 participants représentant 8 départements. Elle a donné lieu à la diffusion d'un compte rendu.

Il y aura 2 réunions de Commission dans l'année.

**Tous les Départements ont un DDS** (délégué départemental à la sécurité). 244 clubs possèdent un délégué sécurité soit 79 %.

Pour le Gard, c'est la présidente du CoDep qui assure la fonction de DDS.

Le Gers a désigné une DDS et une suppléante.

Les DDS de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales ont changé dans l'année. Daniel Siffray étant aussi DDS12, la commission « Santé-Sécurité » au grand complet pourrait donc réunir jusqu'à 15 personnes.

Lors de la première réunion il est décidé, entre autres, de **collecter les "bonnes pratiques et initiatives"** auprès de chaque club, avec l'objectif de capitaliser et mettre à disposition de tous une "réserve" de bonnes idées.

Maurice Batut a proposé de faire cette collecte par le biais d'un sondage auprès des clubs, 32 clubs ont répondu.

**Le séminaire sécurité** organisé par Denis Vittiel (Délégué National à la Sécurité) a eu lieu le 5 Octobre au siège de la Fédération. Cette session a rassemblé 22 participants de différentes régions et de la Fédération.

La région Occitanie était représentée par Daniel Carensac, Serge Gasson (DDS31) et Maurice Batut. C'était une première participation pour chacun des trois.

Un commentaire est fait en réunion de commission de quelques-uns des points abordés et inclus dans le compte rendu.

Ce séminaire fera l'objet d'un compte rendu attendu de la Fédération.

**La deuxième réunion de la commission** a eu lieu le 19 Octobre.

12 personnes y ont participé représentant 8 départements.

Les statistiques d'accidents ont été commentées, Le retour du sondage sur les bonnes pratiques a été évoqué. L'exploitation des résultats fait l'objet d'une diffusion spécifique vers les clubs via les CoDep. Par bonnes pratiques on entend toutes les actions en faveur de la sensibilisation à notre sécurité, qu'elles soient d'envergure ou paraissent anodines ou évidentes.

Les 4 heures de réunion le matin seulement n'ont pas suffi au développement de tout l'agenda. La première réunion 2020 pourrait être organisée sur la journée. Il semble aussi qu'il faudrait étudier la possibilité de faire un point intermédiaire, sans pour autant provoquer des déplacements supplémentaires pour certains longs et coûteux.

Un compte Rendu détaillé est en cours de rédaction pour diffusion à tous les DS.

**Les chiffres de l'accidentologie en Occitanie** (adhérents FFCT) sont analysés sur la période octobre 2018 - septembre 2019

La comparaison est faite avec la même période 2017-2018 et avec les chiffres globaux FFCT.

**Le nombre de dossiers, 304, déposés est en forte hausse** (+10%) alors qu'il est en légère baisse à la FFCT. Ceci peut s'expliquer par un plus grand nombre de sorties grâce à une météo favorable début 2019 alors que le nombre d'accidents déclarés pour cause de météo défavorable est lui en baisse significative. Peut-être aussi notre incitation à plus déclarer a-t-elle fait gonfler le nombre de déclarations, comme pourrait le montrer le nombre des hospitalisations qui lui est moindre comparé au national 35,5% (108 cas en Occitanie) contre 36,8% (FFCT)

On déplore le **décès de 7 hommes**, 5, suite à malaise cardiaque survenu lors de randonnées en groupe (dont 1 en cyclo-sport), 2 occasionnés par des véhicules motorisés.

L'analyse de **la répartition des accidents par type de voies** montre des chiffres concourants en Occitanie et au niveau national d'une augmentation des accidents mortels sur la route. Avec l'augmentation du nombre de tiers motorisés impliqués, **ce constat alarmant a conduit cet été la Fédération à rédiger un communiqué de presse.** Extrait :

" Nous demandons notamment à l'État et à toutes les collectivités locales des mesures **urgentes** telles que :

- La **généralisation d'aménagements cyclables adaptés et non accidentogènes**, urbains et ruraux, en partenariat avec nos représentants départementaux ;
- **Des moyens conséquents pour** que nous, associations, puissions déployer très vite le « **savoir rouler à l'école** » ;
- Inclure **le vélo et sa pratique dans la formation et l'examen au permis de conduire** des véhicules motorisés ;
- L'information avec **des signalisations qui rappellent le partage de la route** et l'adaptation des vitesses pour permettre ce partage ;
- **Des campagnes nationales de prévention** et la sensibilisation de tous les usagers ;
- Des échelles de **sanctions adaptées et exemplaires pour les mises en danger d'autrui.**"

Suite à ce communiqué, des interventions (CoReg Occitanie, CoDep 31 et FFCT) ont été diffusées sur des médias radio et télévision.

Le chiffre des accidents sur **piste cyclable** n'est pas négligeable ; la piste cyclable n'est pas un lieu si sûr qu'il pourrait paraître.

Les principales **causes déclarées** sont toujours le défaut d'infrastructure 31%, et l'inattention 30.6%.

Le défaut de maîtrise du tiers arrive en 3ème position avec 23.6%. Beaucoup de ces tiers sont des cyclistes.

**Les conditions météo défavorables sont moins mises en cause** dans notre région alors que le nombre de dossiers déposés de janvier. à avril est inhabituellement élevé (114 cas en 2019 contre 75 en 2018) ; la météo clémente nous a poussé dehors cet hiver.

**L'augmentation de l'implication de véhicules motorisés** 14.6% contre 11% en 2018 a modifié la répartition de l'implication des tiers.

Toutefois, **nous, cyclistes, sommes responsables dans près de 80% de nos accidents.**

Une **journée de formation à la sécurité** a eu lieu le 9 Novembre au CROS à Balma animée par Denis Vittiel.

16 personnes y ont participé représentant le CoReg et 11 Départements. Le thème de l'assurance y a été plus particulièrement développé.

Les participants pourront s'approprier les présentations faites par Denis Vittiel (DNS) et les présenter aux DS des Clubs.

Nous convenons de programmer la **première réunion 2020 le Samedi 8 Février.**

A défaut de proposition d'un département ce sera à Balma.

### **13. VTT (Philippe Deveaux)**

39% (+ 1% par rapport à 2018) des licenciés du CoReg déclarent pratiquer le VTT/VTC ou la route et le VTT/VTC (uniquement). Ce pourcentage grimpe à 63 % pour le département du Lot, il n'est que de 21% en Haute-Garonne. Les vettétistes purs sont les plus nombreux en Aveyron (19%), alors qu'ils sont quasiment inexistant dans certains départements.

Ce constat très hétérogène montre tout le travail qu'il reste à faire dans ce domaine, pour les années à venir.

Malgré de très belles randos organisées tout au long de la saison par de nombreux clubs, randos qui attirent des centaines de participants, nous ne savons pas saisir les opportunités qui s'offrent à nous.

Parmi ces randos, notons la belle réussite de la manifestation « Que du Bonheur ». Rando VTT organisée en janvier 2019 à Saint-Pons La Calm, par le club de l'ASBM Cyclo de Bagnols sur Cèze (30). Cette manifestation, s'affirme, année après année, comme un rendez-vous incontournable, en janvier pour les vettétistes. En 2019, elle a réuni 1200 participants.

Le CoReg ne s'est toujours pas structuré. Le chantier n'a pas été ouvert, faute de volontaire.

Que tous ceux qui oeuvrent pour le développement du VTT, soient ici remerciés.

### **14. TOURISME (Béatrice Barrière)**

Les deux séjours initialement prévus (Gironde en juin et le Canal du Midi en septembre) ont dû être malheureusement annulés.

Malgré la réunion d'échanges organisée à Toulouse animée par Marie Guignon et Béatrice Barrière, le 8 mars 2019, en présence des présidents de CoDep, Il n'y a pas eu de nouveau Label attribué en 2019.

Concernant les randonnées permanentes, une nouvelle est venue s'ajouter aux randonnées déjà existantes : Des Cévennes à la mer, de Mialet à aigues-Mortes. Elle complète la trilogie des huguenots des Cévennes. C'est grâce au travail de Louis Ait Mouhoub que cette randonnée a vu le jour. Qu'il en soit ici remercié.

## **15. SITE INTERNET et COMMUNICATION NUMERIQUE.** (Jacques Clamouse)

### **15.1 – Communication numérique et site du Comité régional.**

Cette année, le comité régional a mis en place le nouveau site internet. Ce site est accessible à l'adresse : <https://occitanie.ffvelo.fr/>

Ce site remplace l'ancien site et devient compatible avec le site fédéral. Il permet d'avoir accès directement au site fédéral via l'onglet « ESPACE STRUCTURE » mais aussi à « ESPACE LICENCIE » et aux sites « FFVELO »

Il permet aussi d'accéder directement aux sites des Comités départementaux lorsqu'ils en possèdent un. Si toutefois, ils n'en possèdent pas, quelques pages leur sont réservées pour qu'ils puissent y communiquer leurs propres informations.

Par ailleurs, il existe une page facebook « coreg occitanie cyclotourisme », pour faire circuler l'information éphémère. Elle a à ce jour environ, 400 abonnés. Plusieurs CoDep ont également leur page facebook, voir leur compte instagram.

### **15.2 – Qui et comment communiquer sur le site Internet du CoReg Occitanie ?**

Toutes les informations utiles peuvent être mises sur le site (événements, photos, comptes rendu, ...).

Pour cela il faut :

- Mettre les informations et photos sous un format défini,
- Avoir des textes de qualité (contenu, orthographe, ....) qui ne nécessitent pas de retouche.
- Transmettre ces informations par mail au webmaster du CoReg Occitanie.

### **15.3 – Accès au calendrier régional.**

Le site ne permet plus l'accès direct au calendrier régional. Pour des raisons de simplification, d'homogénéité et d'économie de travail, il a été décidé que l'accès aux randonnées pourrait se faire de deux manières :

- Soit en accédant par l'onglet correspondant au site du comité départemental concerné par la randonnée.
- Soit directement par l'accès au calendrier national OIN accessible par l'onglet « **Pratiquer** » puis « **Où et quand pratiquer ?** ».

Cette solution permet de pouvoir éditer directement le dépliant de la randonnée recherchée (si la structure organisatrice l'a chargée sur le site fédéral).

### **15.4 – Projet fédéral**

Lors de l'Assemblée Générale Fédérale 2018 de Boulazac, il vous a été présenté le projet de transition numérique de la fédération française de cyclotourisme. La revue cyclotourisme a abordé cette problématique dans ses colonnes. Suite à l'AG fédérale un groupe de travail a

été constitué. Il comprend des membres du comité directeur, de la Commission Nationale de Formation et de la Commission Nationale Numérique.

C'est pour s'inscrire de manière dynamique dans la transformation numérique du sport que la Fédération s'est engagée dans une stratégie digitale en 2018. L'un des objectifs (mais ce n'est pas le seul !) est le développement d'outils qui permettront de toucher les *Millennials* (jeunes adultes nés à la fin du 20e siècle), soit pour les convaincre d'adhérer à nos clubs, soit pour les fidéliser. Nous avons élaboré un projet ambitieux qui devrait nous conduire à franchir le pas du « tout-numérique » au cours de l'année 2021. Trois ans seront en effet nécessaires pour travailler sereinement en évitant de commettre certaines erreurs. Nombreuses sont en effet celles qui sont commises actuellement par des fédérations, notamment dans le choix des technologies et le mode de déploiement des dispositifs numériques. Pour notre part, nous avons pris toutes les précautions. Outre qu'ils devront correspondre précisément à nos besoins, ces deux critères seront aisément exploitables par tous les acteurs du cyclotourisme aux niveaux régionaux, départementaux et locaux. Nous avons élaboré à cet effet un programme participatif complexe qui nous permettra d'atteindre ce résultat.

Le Comité Régional sera représenté par Jacques Clamouse au sein du groupe de travail qui doit démarrer début 2020.



# RAPPORT FINANCIER 2019

BILAN au 30/09/2019 - Comité Régional Occitanie de Cyclotourisme

| ACTIF                                           | Brut          | Amortissements<br>et provisions | Net           | PASSIF                                         | Exercice N    |
|-------------------------------------------------|---------------|---------------------------------|---------------|------------------------------------------------|---------------|
|                                                 |               |                                 |               |                                                |               |
| <b>Actif immobilisé :</b>                       |               |                                 |               | <b>Capitaux propres</b>                        |               |
| Immobilisations incorporelles                   |               |                                 |               | Capital                                        | 59 693        |
| - Fonds commercial                              |               |                                 |               | Ecart de réévaluation                          |               |
| - Autres                                        |               |                                 |               | Réserves :                                     |               |
| Immobilisations corporelles                     | 1 150         | 1 150                           | 0             | - Réserve légale                               | 15 879        |
| Immobilisations financières                     |               |                                 |               | - Réserves réglementées                        |               |
| <b>TOTAL I</b>                                  | <b>1 150</b>  | <b>1 150</b>                    | <b>0</b>      | - Autres                                       |               |
|                                                 |               |                                 |               |                                                |               |
| <b>Actif circulant :</b>                        |               |                                 |               | <b>Report à nouveau</b>                        |               |
| Stocks et en-cours (autres que<br>marchandises) |               |                                 |               | Résultat de l'exercice (excédent ou pe         | -625          |
| Marchandises                                    | 145           |                                 | 145           | Provisions réglementées                        |               |
| Avances et acomptes versés sur<br>commandes     | 1 698         |                                 | 1 698         | <b>TOTAL I</b>                                 | <b>74 947</b> |
|                                                 |               |                                 |               |                                                |               |
| <b>Créances :</b>                               |               |                                 |               | <b>Provisions pour risques et charges (II)</b> |               |
| Clients et comptes rattachés                    |               |                                 |               | Dettes                                         |               |
| Autres                                          | 3 400         |                                 | 3 400         | Emprunts et dettes assimilées                  |               |
| Valeurs mobilières de placement                 |               |                                 |               | Avances et acomptes reçus sur<br>commandes     |               |
| Disponibilités (autres que caisse)              | 68 992        |                                 | 68 992        | Fournisseurs et comptes rattachés              |               |
| Caisse                                          | 712           |                                 | 712           | Autres                                         |               |
| <b>TOTAL II</b>                                 | <b>74 947</b> |                                 | <b>74 947</b> | <b>TOTAL III</b>                               | <b>0</b>      |
|                                                 |               |                                 |               |                                                |               |
| <b>Charges constatées d'avance (III)</b>        |               |                                 |               | <b>Produits constatés d'avance (IV)</b>        |               |
|                                                 |               |                                 |               |                                                |               |
| <b>TOTAL GENERAL (I+II+III)</b>                 | <b>76 097</b> | <b>1 150</b>                    | <b>74 947</b> | <b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)</b>             | <b>74 947</b> |



## Compte de résultat synthétique Coreg 2019

01/10/2018 au 30/09/2019

| CHARGES                                 | Exercice N       | PRODUITS                               | Exercice N       |
|-----------------------------------------|------------------|----------------------------------------|------------------|
| <b>CHARGES D'EXPLOITATION :</b>         |                  | <b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>         |                  |
| Achats de marchandises                  |                  | Ventes de marchandises                 | 106,90           |
| Variation de stock (marchandises)       | 106,90           | Production vendue (biens et services)  | 11 725,00        |
| Achats d'approvisionnement              | 652,03           | participation semaine nationale jeunes | 0,00             |
| Variation de stock (approvisionnement)  |                  | participation ag coreg                 | 3 060,00         |
| Autres charges externes                 | 47 595,54        | participation ag fédérale              | 3 400,00         |
| ag coreg                                | 7 915,53         | participation vi féminines             | 5 265,00         |
| féminines                               | 8 213,62         | participation week-end jeunes          | 0,00             |
| formation                               | 3 686,42         |                                        |                  |
| jeunes                                  | 6 378,82         |                                        |                  |
| sécurité                                | 2 352,11         |                                        |                  |
| tourisme                                | 315,00           |                                        |                  |
| location siège coreg                    | 797,00           |                                        |                  |
| organisations                           | 2 716,15         |                                        |                  |
| comité de coreg                         | 7 848,34         | Production stockée                     |                  |
| ag codep                                | 647,72           | Production immobilisée                 |                  |
| ag ffct                                 | 4 373,78         | Subventions d'exploitation             | 40 250,16        |
| divers                                  | 2 351,05         | ffct ristournes                        | 32 668,96        |
|                                         |                  | promotion loisir jeunesse              | 2 641,20         |
|                                         |                  | cnds                                   | 4 500,00         |
| Impôts, taxes et versements assimilés   |                  | ffct Aide à la formation               | 440,00           |
| Rémunération du personnel               |                  |                                        |                  |
| Charges sociales                        |                  |                                        |                  |
| Dotations aux amortissements            |                  | Autres produits                        | 50,00            |
| Dotations aux provisions                |                  | Reprise provisions                     |                  |
| Autres charges (Dotation Ecoles Cyclos) | 4 440,00         |                                        |                  |
| Charges diverses de gestion courante    | 40,33            |                                        |                  |
| Charges financières                     |                  | Produits financiers                    | 78,15            |
| <b>TOTAL (I)</b>                        | <b>52 834,80</b> | <b>TOTAL (I)</b>                       | <b>52 210,21</b> |
| <b>CHARGES EXCEPTIONNELLES (II)</b>     | <b>2 124,00</b>  | <b>PRODUITS EXCEPTIONNELS (II)</b>     | <b>2 124,00</b>  |
| <b>IMPOTS SUR LES BENEFICES (III)</b>   |                  |                                        |                  |
| <b>TOTAL DES CHARGES (I+II+III)</b>     | <b>54 958,80</b> | <b>TOTAL DES PRODUITS (I+II)</b>       | <b>54 334,21</b> |
| <b>EXCEDENT</b>                         |                  | <b>DEFICIT</b>                         | 624,59           |
| <b>TOTAL GENERAL</b>                    | <b>54 958,80</b> | <b>TOTAL GENERAL</b>                   | <b>54 958,80</b> |

### Les charges

Elles sont essentiellement constituées par :

- les frais de participation du CoReg à l'organisation de manifestations régionales
- les frais d'organisation du voyage itinérant des féminines dans l'Aude
- les frais d'organisation du week-end jeunes à Razisse
- les dépenses courantes de fonctionnement du comité et des différentes commissions : prestations de services, achats fournitures administratives et alimentaires, locations et assurances du bureau, frais postaux internet.
- une dotation « Jeunes » attribuée aux écoles cyclo et aux Points Accueil Jeunes (10 € par jeunes) comme en 2018

### Les produits

Ils sont essentiellement constitués par

- la participation au VI des féminines et à la contribution des participants à l'AG du CoReg
- les subventions du C.N.D.S.
- la ristourne de la F.F.C.T. dont le montant est fonction du nombre de licenciés dans la région et des actions menées

# RAPPORT DES CENSEURS AUX COMPTES

## EXERCICE 2019 COREG OCCITANIE

### RAPPORT DES CENSEURS AUX COMPTES

Nous soussignés, Bernard Aussillou et Serge Maillard, censeurs aux comptes, désignés par l'assemblée constitutive du 27 novembre 2016, certifions avoir examiné les comptes du comité Régional d'Occitanie de Cyclotourisme relatifs à l'exercice du 1<sup>er</sup> octobre 2018 au 30 septembre 2019.

Dans le cadre de notre mission, nous avons procédé à différents sondages, tant au niveau des recettes que des dépenses, du bilan et des comptes financiers.

A notre demande, le trésorier nous a communiqué toutes les pièces justificatives. Nous avons constaté que la comptabilité ne présentait aucune anomalie. Nous vous confirmons un résultat négatif au titre de l'exercice 2019, s'élevant à 624.59€, ce qui compte tenu des réserves de l'association est parfaitement acceptable.

La trésorerie demeure saine et vous pouvez donner quitus au trésorier pour sa gestion rigoureuse relative à l'exercice 2018/2019.

Fait à Balma, le 25 octobre 2019-11-07  
Les censeurs aux comptes :

Serge Maillard

Bernard Aussillou



## À vélo tout est plus beau !

## Budget synthétique Coreg 2020

| CHARGES                                | Total         | PRODUITS                              | Total         |
|----------------------------------------|---------------|---------------------------------------|---------------|
|                                        |               |                                       |               |
|                                        |               |                                       |               |
| <b>CHARGES D'EXPLOITATION :</b>        |               | <b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>        |               |
| Achats de marchandises                 | 1 500         | Ventes de marchandises                | 1 000         |
| Variation de stock (marchandises)      |               | Production vendue (biens et services) | 16 800        |
| Achats d'approvisionnement             | 1 600         | participation semaine nationale jeux  | 2 500         |
| Variation de stock (approvisionnement) |               | participation ag coreg                | 3 600         |
| Autres charges externes                | 63 600        | participation vi féminines            | 6 000         |
| affranchissement et téléphone          | 500           | participation ag ffct                 | 4 700         |
| ag codep                               | 1 000         |                                       |               |
| ag coreg                               | 7 000         | Production stockée                    |               |
| ag ffct                                | 5 700         |                                       |               |
| comité de coreg                        | 8 500         | Production immobilisée                |               |
| féminines                              | 12 500        | Subventions d'exploitation            | 48 900        |
| formation                              | 4 000         | ffct ristournes                       | 32 000        |
| jeunes                                 | 13 000        | promotion loisir jeunesse             | 2 600         |
| location siège coreg                   | 2 400         | cnds - AFS                            | 4 500         |
| organisations                          | 2 500         | ffct indemnités SNJE                  | 800           |
| santé sécurité                         | 3 500         | ffct projets d'action                 | 3 000         |
| tourisme                               | 500           | conseil régional                      | 3 000         |
| vtt                                    | 500           | Remboursement FFCT                    | 3 000         |
| divers                                 | 2 000         |                                       |               |
|                                        |               |                                       |               |
|                                        |               |                                       |               |
| Impôts, taxes et versements assimilés  |               |                                       |               |
| Rémunération du personnel              |               |                                       |               |
| Charges sociales                       |               |                                       |               |
| Dotations aux amortissements           |               | Autres produits                       | 0             |
| Dotations aux provisions               |               |                                       |               |
| Autres charges                         |               |                                       |               |
| Charges financières                    |               | Produits financiers                   |               |
|                                        |               |                                       |               |
| TOTAL (I)                              | 66 700        | TOTAL (I)                             | 66 700        |
|                                        |               |                                       |               |
| CHARGES EXCEPTIONNELLES (II)           |               | PRODUITS EXCEPTIONNELS (II)           |               |
|                                        |               |                                       |               |
| IMPOTS SUR LES BENEFICES (III)         |               |                                       |               |
|                                        |               |                                       |               |
| TOTAL DES CHARGES (I+II+III)           | 66 700        | TOTAL DES PRODUITS (I+II)             | 66 700        |
|                                        |               |                                       |               |
| BENEFICE OU PERTE                      |               |                                       |               |
|                                        |               |                                       |               |
| <b>TOTAL GENERAL</b>                   | <b>66 700</b> | <b>TOTAL GENERAL</b>                  | <b>66 700</b> |

# À vélo tout est plus beau !